

Lettre de la DACS

- Professions du droit et de la justice -

Janvier 2026 - N°39

Sommaire



Intervention de la DACS aux États généraux du droit de la famille et du patrimoine

La directrice des affaires civiles et du sceau a ouvert la 22^e édition des États généraux du droit de la famille et du patrimoine EGDFP) aux côtés de Julie Couturier, présidente du Conseil national des barreaux. [Lire la suite](#)



La DACS reçoit son homologue allemande

Valérie Delnaud, directrice des affaires civiles et du sceau, a reçu Ruth Schröder, directrice générale des affaires civiles du ministère fédéral de la Justice, pour évoquer la coopération judiciaire et les travaux législatifs européens d'intérêt pour les deux États en matière civile et commerciale. [Lire la suite](#)



Réunion annuelle 2026 du RJECC

Le Réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale (RJECC) a tenu la réunion annuelle de ses membres français. Organisée par la DACS et le Conseil supérieur du notariat, elle a permis la rencontre d'une centaine de praticiens du droit (notaires, commissaires de justice, magistrats, personnels de greffe, avocats, juristes). [Lire la suite](#)



Déplacement de la DACS à la cour d'appel de Bordeaux

Pour son premier déplacement de l'année à la rencontre des civilistes des cours d'appel, la directrice des affaires civiles et du sceau, accompagnée de la sous-directrice du droit civil, s'est rendue à la cour d'appel de Bordeaux le 22 janvier. [Lire la suite](#)

Ressources : décret du 22 décembre 2025 (périodicité d'installation) ; décret et arrêté du 9 janvier 2026 (label gestion des copropriétés en difficulté) ; circulaire du 8 janvier 2026 (personnes transgenres) ; plaquette sur L'attractivité juridique de la France disponible en version anglaise ; dossier La justice économique sur justice.gouv.fr. [Accéder aux ressources](#)

Professions réglementées

Intervention de la DACS aux États généraux du droit de la famille et du patrimoine

Le 29 janvier, la directrice des affaires civiles et du sceau a ouvert la 22^e édition des États généraux du droit de la famille et du patrimoine (EGDFP) aux côtés de Julie Couturier, présidente du Conseil national des barreaux.



La question du sexe en droit civil, thème des EGDFP, s'inscrit au cœur des débats actuels de la direction des affaires civiles et du sceau a rappelé Valérie Delnaud « *Le sexe, traditionnellement conçu comme un élément fondateur de l'identification des personnes et consigné dans les actes d'état civil, se trouve aujourd'hui au carrefour de tensions juridiques et sociétales majeures* », citant à titre d'exemples tirés de l'actualité récente, la [circulaire du 8 janvier 2026](#) relative à la protection de l'intimité de la vie privée des personnes transgenres dans le cadre des demandes de changement de sexe ou de prénom et la proposition de loi visant à

mettre fin au devoir conjugal adoptée par l'Assemblée Nationale en première lecture le 28 janvier 2026.

Parmi les autres travaux de la direction, la directrice des affaires civiles et du sceau a souligné la création de l'instruction conventionnelle (décret du 18 juillet 2025) et elle a appelé au développement de cet outil souple particulièrement adapté aux contentieux familiaux. La DACS et le CNB ont d'ailleurs accompagné les juridictions et barreaux pour l'appropriation de ce nouvel outil avec quatre [webinaires](#).

Valérie Delnaud a également évoqué les travaux en cours pour améliorer la

procédure de partage judiciaire, ainsi que la proposition de loi visant à moderniser et à simplifier la protection juridique des majeurs, déposée à l'Assemblée nationale le 14 octobre dernier.

Enfin, la DACS a remercié les avocats de leur rôle central dans l'accompagnement des justiciables et la mise en œuvre de ces réformes.

Accéder à la vidéo : [Discours d'ouverture de Valérie Delnaud aux #EGDFP2026](#)



Douce Honorez, adjointe au chef de bureau du droit des personnes et de la famille, est intervenue lors de l'atelier consacré aux blocages et perspectives de la procédure de partage judiciaire. Elle a présenté les travaux du groupe de travail, initié par la

DACS, sur la réforme de la procédure de partage judiciaire : le contexte de sa création, la méthodologie mise en œuvre et les orientations envisagée à ce jour.

Crédit photos Diego Leance/ CNB

International

La DACS reçoit son homologue allemande

Le 26 janvier, Valérie Delnaud, directrice des affaires civiles et du sceau, a reçu Ruth Schröder, directrice générale des affaires civiles du ministère fédéral de la Justice, pour évoquer la coopération judiciaire entre les deux États et les travaux législatifs européens en matière civile et commerciale.



De g. à d. : Hilâl Berk, magistrate de liaison, Sylvia Frey-Simon, sous-directrice des affaires civiles au Bundesministerium der Justiz (BMJ), Ruth Schröder, directrice générale des affaires civiles du BMJ, Valérie Delnaud, directrice des affaires civiles et du sceau, Marc Hellier, magistrat de liaison. *Crédit image Joachim Bertrand/ ministère de la Justice*

Les rencontres régulières, organisées avec le soutien des magistrats de liaison, entre la DACS et le département du droit civil du ministère fédéral allemand de la justice facilitent la compréhension mutuelle des systèmes juridiques et renforcent une coopération étroite et constructive sur de nombreux sujets.

La réunion du 26 janvier a permis d'évoquer des projets franco-allemands de coopération familiale internationale, des sujets en droit de la famille (reconnaisances frauduleuses de paternité, PMA, protection des enfants sur les réseaux sociaux), de droit civil

(transposition de directives européennes sur le droit à la réparation et relative aux produits défectueux, responsabilité civile), ainsi que des questions liées à la réforme de l'apostille, aux réformes en matière d'arbitrage en cours dans les deux pays et au futur 28^e régime du droit des sociétés.

La DACS participe également à un groupe de travail franco-allemand piloté par la DAEI, créé pour renforcer la coordination entre les deux ministères de la Justice dans les négociations européennes, notamment sur la qualité de la législation et la médiation.

Réunion annuelle 2026 du RJECC

Les 22 et 23 janvier 2026 s'est tenue la réunion annuelle des membres français du Réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale (RJECC). Organisée par la DACS et le Conseil supérieur du notariat (CSN), cette rencontre a permis à une centaine de praticiens du droit (notaires, commissaires de justice, magistrats, personnels de greffe, avocats, juristes) de se réunir en session plénière le 22 janvier et en session restreinte, réservée aux référents du réseau, le 23 janvier.



L'importance de garantir une coopération judiciaire effective, qui s'appuie notamment sur la bonne application des instruments européens par l'ensemble des professions du droit, a été identifiée comme une priorité par Bertrand Savouré, président du CSN, et

Emmanuelle Masson, adjointe à la directrice de la DACS. Ils ont insisté sur le développement d'un « réflexe européen » chez les praticiens et l'importance de continuer à encourager l'interprofessionnalité du dialogue, tant au niveau français qu'europpéen.



Table ronde : Les dix ans de l'adoption des règlements européens sur les régimes matrimoniaux et les effets patrimoniaux des partenariats enregistrés.

Le point de contact national du RJECC, Gabrielle Coudin, a présenté le bilan de l'activité du réseau pour l'année 2025. Elle a notamment souligné une augmentation nette du nombre de requêtes reçues (121 contre 92 en 2024), la majorité portant sur les notifications internationales et les procédures de reconnaissance et d'exécution.

2025 a également marqué la fin du projet CLUE III (Connaître la législation de l'Union européenne III), financé par la Commission européenne et mis en œuvre entre 2024 et 2025 par la DACS en coopération avec Expertise France. Fier de son succès, le projet est reconduit pour deux années supplémentaires à partir de février 2026, sous le nom de STEP4CLUE.



Table ronde : La numérisation de la coopération judiciaire en matière civile et commerciale

La suite de la journée s'est tenue en tables rondes permettant aux experts et praticiens d'échanger sur les sujets suivants :

- Un panorama de la jurisprudence de la CJUE 2025 en matière civile et commerciale ;
- Les outils à disposition des praticiens ;
- La réforme de l'apostille et de la légalisation ;
- Les dix ans de l'adoption des règlements européens sur les régimes matrimoniaux et les effets patrimoniaux des partenariats enregistrés ;
- La numérisation de la coopération judiciaire en matière civile et commerciale.



Lors de la session restreinte du 23 janvier, les référents du RJECC se sont réunis afin d'échanger sur les bonnes pratiques au niveau local, les actions de visibilité du réseau et les activités prévues en 2026. Pour la première fois, la session restreinte a accueilli les nouveaux référents des personnels de greffe, nommés fin 2025, ainsi que les référents locaux des avocats.

Pour en savoir plus :

- [Accéder à l'interview vidéo de Béatrice Maximilien, directrice de greffe à la cour d'appel de Lyon, nouvelle référente du RJECC](#)
- La [page RJECC sur le site Justice.gouv.fr](#)
- Le [portail européen e-justice](#)

En juridiction

Déplacement de la DACS à la cour d'appel de Bordeaux

Pour son premier déplacement de l'année à la rencontre des civilistes des cours d'appel, la directrice des affaires civiles et du sceau, accompagnée de la sous-directrice du droit civil, s'est rendue à la cour d'appel de Bordeaux le 22 janvier.

Accueillies par Isabelle Gorce, première présidente, et Eric Corbaux, procureur général, Valérie Delnaud et Flavie Le Tallec ont tout d'abord eu un temps d'échanges privilégié avec les bâtonniers du ressort, avant un déjeuner de travail avec les chefs de cour et Véronique Lebreton, première présidente de chambre de la cour d'appel.

La journée s'est poursuivie par une présentation de l'actualité normative portée

par la direction des affaires civiles et du sceau qui a permis de nombreux échanges avec les magistrats et fonctionnaires de greffe du ressort.

La directrice a notamment évoqué les deux décrets publiés au mois de juillet 2025 : le décret portant réforme de l'instruction conventionnelle et recodification des modes amiables de règlement des différends d'une part, qui offre de nouveaux

outils permettant le déploiement de l'amiable, et le décret de simplification de la procédure civile, dit « Magicobus II », élaboré pour répondre aux besoins concrets exprimés par les praticiens. Les travaux en cours sur la procédure de partage judiciaire, visant à rendre celle-ci plus rapide et plus efficace, ont également été abordés.

Enfin, Valérie Delnaud a tenu un point presse notamment pour expliquer l'engagement de la direction à accompagner l'appropriation des réformes auprès des praticiens du droit, par la diffusion de circulaires publiées le jour de la publication des textes, ou encore par l'animation de webinaires ou la diffusion de podcasts.



Les bâtonniers du ressort : Pierre-Emmanuel Barois, bâtonnier du barreau de Bergerac, Stéphane Guitard, bâtonnier du barreau de Bordeaux, Raphael Monroux, bâtonnier du barreau de Libourne, Alexandre Lemercier, bâtonnier du barreau de Périgueux, Grégory Antoine, membre du conseil de l'ordre et ancien bâtonnier d'Angoulême.

Au premier plan, Isabelle Gorce, première présidente de la cour d'appel de Bordeaux, Valérie Delnaud, directrice des affaires civiles et du sceau, Flavie Le Tallec, sous-directrice du droit civil, et Eric Corbaux, procureur général près la cour d'appel de Bordeaux. *Crédit photos CA de Bordeaux*



Echanges en présentiel et en distanciel avec les magistrats et fonctionnaires de greffe du ressort de la cour d'appel de Bordeaux.

La DACS se rendra à la cour d'appel de Rennes le 12 février prochain.

Ressources

- [Décret n° 2025-1273 du 22 décembre 2025](#) portant de deux à cinq ans maximum la périodicité des recommandations de l'Autorité de la concurrence relative à la liberté d'installation des notaires, des commissaires de justice et des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation et des cartes d'installation des notaires et des commissaires de justice
- [Décret n° 2026-10 du 9 janvier 2026](#) relatif au label « gestion des copropriétés en difficulté » reconnaissant les compétences des administrateurs judiciaires dans le traitement des copropriétés en difficulté
- [Arrêté du 9 janvier 2026](#) relatif au label « gestion des copropriétés en difficulté » reconnaissant les compétences des administrateurs judiciaires dans le traitement des copropriétés en difficulté
- [Circulaire du 08 janvier 2026](#) relative à la mise en œuvre de la procédure de changement de prénom des personnes transgenres et de la procédure de modification de la mention du sexe à l'Etat civil
- Plaquette [L'attractivité juridique de la France](#), également disponible en version anglaise : [France's legal attractiveness](#)
- Dossier sur [La justice économique](#) sur justice.gouv.fr

[Retour au sommaire](#)

Publication : Direction des
affaires civiles et du sceau

Pour s'inscrire à cette lettre :
lettre.dacs@justice.gouv.fr

Suivez-nous
sur les réseaux sociaux :

